



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106490

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2004B00248

Siret : 477 763 973 00013

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 00 50040/

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114222224

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114222224

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : DE SAINTE MARESVILLE PERE ET FILS

29 RUE DE HAPPE
62650 CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

Téléphone : 03 21 90 37 97

Fax :

Portable : 06 07 33 26 85

Site Internet :

E-mail : frederic.dsm@orange.fr

Responsabilité légale :
DE SAINTE MARESVILLE FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	30/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/08/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	01/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/10/2021
o Fenêtres de toit	23/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	23/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/10/2024
o Isolation des combles perdus	23/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.